

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE FIGUIERE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

12

Adresse de l'entreprise 25 RUE PAUL LANGEVIN

13290 AIX EN PROVENCE

Durée de l'exercice précédent*

12

Numéro SIRET* 7 9 9 3 1 6 0 0 5 0 0 0 2 1

Néant ☐

				Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 5		N-1 13 0 0 9 2 0 2 4			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 200	AG	5 200				
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 874	AS	383	1 491			
	Autres immobilisations corporelles	AT	106 176	AV	46 606	59 570	65 052		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AW							
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	1 345 727	CV	436 507	909 221	1 345 726		
	Créances rattachées à des participations	BB	19 040 459	BC		19 040 459	15 033 453		
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	54 788	BI		54 788	52 802		
	TOTAL (II)	BJ	20 554 225	BK	488 696	20 065 529	16 497 033		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	7 103 929	BM		7 103 929	7 098 276	
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 532 475	BY		1 532 475	1 969 902		
Autres créances (3)		BZ	102 295	CA		102 295	179 625		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	166 885	CE		166 885	2 118 782		
DIVERS	Disponibilités	CF	1 747 176	CG		1 747 176	1 842 533		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	67 063	CI		67 063	63 852		
	TOTAL (III)	CJ	10 719 823	CK		10 719 823	13 272 970		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	31 274 048	IA	488 696	30 785 352	29 770 003		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	19 095 247	(3) Part à plus d'un an :	CR		
	Clause de réserve de prudence :*								
	Immobilités :								
Stocks :									
Créances :									

* Des qualifications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

En Euros

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE FIGUIERE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.425.602.....)	DA	4 425 602	4 425 602
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 680 000	1 680 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	442 560	442 560
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	16 840 937	14 889 286
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte).	DI	1 295 542	1 951 651
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	24 684 641	23 389 099
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 082 081	3 675 898
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 029	5 981
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	145 974	230 607
	Dettes fiscales et sociales	DY	436 268	1 036 931
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		585
	Autres dettes	EA	401 364	1 402 553
	Produits constatés d'avance (4)	EB	28 995	28 349
Compte régul.	TOTAL (IV)	EC	6 100 711	6 380 904
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	30 785 352	29 770 003
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 470 711	6 380 904
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 409 845	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS GROUPE FIGUIERE

25 RUE PAUL LANGEVIN

IMMEUBLE PERSPECTIVE SUD

13290 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/10/2024 AU 30/09/2025

ENOVA PARTENAIRES

250 RUE VICTOR BALTARD

BP 70004

13290 AIX-EN-PROVENCE

04.42.90.41.80

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Titres immobilisés	4
Dépréciation des stocks et en cours	4
Evaluation des créances et des dettes	4
Dépréciation des créances	4
Evaluation des valeurs mobilières de placement	4
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	5
Éléments relevant de plusieurs postes du bilan	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	6
Honoraires des commissaires aux comptes	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	6
Montant des engagements financiers	6
Engagement en matière de pensions et retraites	7
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	8

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 30 785 352.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 359 259.77 Euros et dégageant un bénéfice de 1 295 541.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 200		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 874
Installations générales agencements aménagements divers	3 020		5 198
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	99 458		1 800
TOTAL	102 478		8 872
Autres participations	16 379 179		4 008 007
Prêts, autres immobilisations financières	52 802		1 986
TOTAL	16 431 981		4 009 993
TOTAL GENERAL	16 539 659		4 018 865

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 200	5 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 874	1 874
Installations générales agencements aménagements divers			8 218	8 218
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 300	97 958	97 958
TOTAL		3 300	108 050	108 050
Autres participations		999	20 386 187	20 386 187
Prêts, autres immobilisations financières			54 788	54 788
TOTAL		999	20 440 975	20 440 975
TOTAL GENERAL		4 299	20 554 225	20 554 225

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 200			5 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		383		383
Installations générales agencements aménagements divers	717	1 507		2 224
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 709	10 973	3 300	44 382
TOTAL	37 426	12 863	3 300	46 989
TOTAL GENERAL	42 626	12 863	3 300	52 189

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 8 3				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 5 0 7				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 9 7 3				
TOTAL	12 8 6 3				
TOTAL GENERAL	12 8 6 3				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		4 3 6 5 0 7	0		4 3 6 5 0 7
TOTAL		4 3 6 5 0 7			4 3 6 5 0 7
TOTAL GENERAL		4 3 6 5 0 7			4 3 6 5 0 7
Dont dotations et reprises financières		4 3 6 5 0 7			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	19 040 459	19 040 459	
Autres immobilisations financières	54 788	54 788	
Autres créances clients	1 532 475	1 532 475	
Impôts sur les bénéfices	71 104	71 104	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 163	27 163	
Débiteurs divers	4 028	4 028	
Charges constatées d'avance	67 063	67 063	
TOTAL	20 797 080	20 797 080	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 452 081	1 452 081		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 630 000		3 630 000	
Emprunts et dettes financières divers	150-	150-		
Fournisseurs et comptes rattachés	145 974	145 974		
Personnel et comptes rattachés	63 553	63 553		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 516	66 516		
Taxe sur la valeur ajoutée	279 246	279 246		
Autres impôts taxes et assimilés	26 953	26 953		
Groupe et associés	6 179	6 179		
Autres dettes	401 364	401 364		
Produits constatés d'avance	28 995	28 995		
TOTAL	6 100 711	2 470 711	3 630 000	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS		4 005 602	420 000		4 425 602

Suite à augmentation du capital du 4 mai 2020.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	9 000
Total	9 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 236
Emprunts et dettes financières diverses	3 190
Dettes fiscales et sociales	93 718
Autres dettes	401 010
Total	540 154

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	67 063
Total	67 063
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	28 995
Total	28 995

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 345 727	
Créances rattachées à des participations		19 040 459	
Créances clients et comptes rattachés		1 532 475	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 448		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	4
Total	8

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6350 euros, au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	1 750 000
Total (1)	1 750 000
(1) Dont concernant les filiales	250 000

Nantissement de comptes à terme au profit du CIC :
- d'un montant de 1 500 000 € pour le fonds de roulement de Groupe Figuiere.

Cautionnement solidaire donné au CIC en faveur de la SCI FIGUIERE ROOFTOP (filiale du groupe) pour 1 prêt finançant l'acquisition de locaux professionnels:
- 250 000 € concernant un prêt de 3 100 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 425 602	4 425 602	4 425 602	4 425 602	4 425 602
Nbre des actions ordinaires existantes	4 425 602	4 425 602	4 425 602	4 425 602	4 425 602
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	971 025	1 046 988	1 598 524	1 256 760	1 359 260
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 786 991	1 333 287	306 625	2 650 654	2 369 947
Impôts sur les bénéfices	345 723	288 204	59 742	638 862	573 896
Participation des salariés au titre de l'exercice	40 031	40 133	41 211	47 884	51 139
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 378 537	865 752	312 011	1 951 651	1 295 542
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.32	0.23	0.05	0.44	0.39
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.31	0.20	0.07	0.44	0.29
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7			8	
Montant de la masse salariale de l'exercice	332 155	348 730	345 777	400 348	427 910
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	151 590	148 450	155 143	179 620	183 822

GROUPE FIGUIERE

Nom Commercial FIGUIERE PROMOTION

S.A.S. au capital de 4 425 602 euros

Siège social :
PERSPECTIVE SUD
25 rue Paul Langevin,
13290 AIX EN PROVENCE

RCS : AIX EN PROVENCE - SIRET : 799 316 005 00021

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2026 A 14 HEURES

L'an Deux mille vingt-six et le trente-et-un mars, à 14 heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Pierre-Laurent FIGUIERE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le commissaire aux comptes est présent.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 4 425 602 actions, sur les 4 425 602 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- ◆ un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- ◆ la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- ◆ la feuille de présence à l'assemblée ;
- ◆ l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30.09.2025 ;
- ◆ le rapport de gestion ;
- ◆ le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- ◆ les rapports du Commissaire aux comptes ;
- ◆ le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément aux dits statuts été communiqués aux associés.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du président ;

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30.09.2025 ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2025 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

Puis le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 295 541,81 €, de la manière suivante :

- aux autres réserves, soit1 295 541,81 €
- Soit, un résultat des dotations aux réserves de1 295 541,81 €

Il est rappelé que le capital social est composé de 4 425 602 actions.

Après affectation, nos capitaux propres s'élèveront à 24 684 641 euros.

L'Assemblée rappelle quels ont été par action, les dividendes alloués au titre des exercices précédents :

- ◆ AGO du 04/09/2024 : 300 000 euros, dont montant éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la société PKF ARSILON, domiciliée LES CARRES DE L'ARC – 13590 MEYREUIL, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2031.

Quatrième résolution : L'assemblée générale décide de nommer suppléant, Mademoiselle Florence VASSEUR, domiciliée professionnellement LES CARRES DE L'ARC – 13590 MEYREUIL.

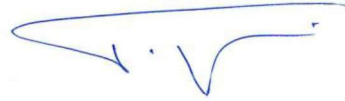
Cinquième résolution : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution : L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le président et par les associés présents.

Le Président
Pierre-Laurent FIGUIERE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of loops and a final downward stroke.